

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 4

Artikel: Quand la mort blanche s'abat sur les Alpes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUAND LA MORT BLANCHE S'ABAT SUR LES ALPES...

Le samedi 20 janvier, en fin de journée, on apprenait dans toute la Suisse que des avalanches meurtrières commençaient de s'abattre sur les hautes vallées alpines. Les énormes chûtes de neige du début de l'an, le fœhn et le redoux des dernières journées avaient provoqué la catastrophe. Une catastrophe qui s'annonçait déjà comme une des plus graves qui eussent atteint nos populations alpines et qui devait, les jours suivants, devenir plus lourde encore.

Le dimanche 21 janvier de nouvelles avalanches venaient aggraver la situation et frapper de nouveaux villages. Le lundi 22 puis le mardi 23 ont dû enregistrer, pendant que les sauveteurs s'acharnaient à tenter de délivrer ici quelque malheureux enseveli sous des mètres de neige, de ravitailler là un hameau ou un village isolé, quelques sinistres encore.

Puis le calme parut renaître. Dans les vallées atteintes l'on venait en aide aux familles frappées, l'on pansait les plaies, l'on essayait de dénombrer exactement les victimes et les dégâts. Et l'on rendait aux morts les ultimes devoirs.

L'armée, l'aviation, les pouvoirs publics, les sauveteurs, guides, samaritains ou volontaires, collaboraient aux travaux de secours et d'entraide. La population entière de la Suisse, qui avait suivi avec angoisse les dépêches des journaux et de la radio lui apportant d'heure en heure de nouveaux détails et le récit de nouvelles catastrophes, se préparait à aider, dans un admirable mouvement confédéral, les victimes du sinistre.

*

Un sinistre où la Suisse n'était point seule frappée. En Autriche, une même catastrophe

s'était abattue sur les Alpes tyroliennes: le bilan des lourdes journées de la mort blanche s'avérait aussi tragique, sinon plus puisque l'on comptait, le 24 janvier, 174 personnes ensevelies dont 62 seulement purent être dégagées vivantes; 68 morts avaient été identifiés, 44 disparus n'avaient pu être retrouvés encore.

En Italie aussi la neige et le fœhn soursnois de ces journées de janvier avaient eu de tragiques conséquences: 7 morts à San Rocco, dans le Val Livigno, 18 morts, cent blessés dont une vingtaine gravement atteints, dans tout le Haut-Adige.

La Croix-Rouge suisse, pendant ces heures, avait rempli son devoir. Averti le samedi 20 janvier à 17 heures de la catastrophe, le Secrétariat central s'organisait immédiatement. Pendant qu'un délégué partait prendre liaison avec les autorités des cantons les plus durement touchés et leur offrait les services de la Croix-Rouge suisse, un communiqué diffusé le dimanche soir et publié dans la presse du



A Antermatt, des soldats recherchent les disparus.
(Photo «Ciné-Journal suisse»)

lundi 22 informait la population des premières mesures prises:

Au cours de ces dernières quarante-huit heures, des avalanches meurtrières se sont abattues en diverses régions de notre pays. Dès qu'elle a eu connaissance de ces nouvelles alarmantes, la Croix-Rouge suisse a pris contact avec les autorités des cantons touchés, ainsi qu'avec ses sections locales, et a envoyé un délégué dans les cantons d'Uri et des Grisons. Dès que les secours d'urgence auront été apportés, et que l'on aura déterminé l'étendue des dégâts et la mesure dans laquelle une aide générale est nécessaire, la Croix-Rouge suisse enverra des secours matériels, dans le cadre de son service de secours en cas de catastrophes, et demandera le cas échéant l'appui du peuple suisse pour venir en aide aux sinistrés.